

JANVIER 2024 - N°40

Nos

Beaux Jours

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CHAUFOUR-LÈS-BONNIÈRES



CHEMINS DE RANDONNÉES

Retrouvez 6 itinéraires de randonnées établis par la CCPIF sur le thème "paysages de ville et de campagne"

— p. 4 et 5 —

PROJET 2X2 VOIES RN13

Le projet est abandonné grâce à l'action et à la détermination des élus des Yvelines

— p. 11 —

HOMMAGE À JEANNETTE DESMET

La vie retracée de Jeannette, épouse d'Étienne Desmet qui fut Maire de Chaufour pendant 40 ans

— p. 19 —

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs.

Ce bulletin municipal, quarantième du nom, est l'occasion de vous remémorer les travaux engagés en 2023 :

- la clôture de la salle des fêtes en remplacement des thuyas malades,
- l'extension des places de parking le long du terrain de sport,
- le lancement d'un contrat rural afin de réduire les dépenses énergétiques de la salle des fêtes, de la Mairie et de la MAM.

Nous avons également engagé avec le département des Yvelines, un

programme de travaux d'entretien de notre église. Malheureusement, le département ne nous a pas octroyé de subvention pour 2023 et il en serait de même pour 2024 (restriction budgétaire).

Au printemps prochain, une clôture identique à celle de la salle des fêtes sera posée le long du terrain de sport.

Des élections complémentaires auront lieu en janvier 2024 (les dimanches 28 janvier et 4 février) afin de compléter

le conseil municipal, suite au décès de Pierre Bard-Malhouitre.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, une belle année 2024.

Patrice Préaux

Maire de Chauffour-lès-Bonnières

LE CONSEIL MUNICIPAL

> Bérangère Augusta > Géraldine Brilhault (2^e adjointe) > Nicolas Carbonnier (1^{er} adjoint)
> Thierry Dedeyan > Michel Magne > Patrice Préaux (Maire) > Éric Voisin



LES AGENTS COMMUNAUX

> Élise Da Costa > Mita Griot > Stéphanie Hennaux

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le maire et ses adjoints sont membres de toutes les commissions, ainsi que les conseillers suivants

- Budget communal > Michel Magne et Éric Voisin •
- Caisse des écoles > Géraldine Brilhault et Éric Voisin •
- Petite enfance, Jeunesse et Sport > Géraldine Brilhault et Bérangère Augusta •
- Appels d'offres et Urbanisme communal > Thierry Dedeyan •
- Aides et activités pour les seniors > Thierry Dedeyan et Éric Voisin •
- Communication et Attractivité communale > Géraldine Brilhault et Bérangère Augusta •

INTERCOMMUNALITÉ ET SYNDICATS

Pour chaque organe, le Conseil municipal est représenté par un de ses membres

- CCPIF (Communauté de Communes des Portes de l'Ile-de-France) • SIVOS (Syndicat Intercommunal Vocation Scolaire) •
- SEPE (Syndicat des Eaux de Perdreauville et environs) • SISP (Syndicat Intercommunal des Sapeurs Pompiers) •
- SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines) • Défense • MARPA Bréval (Maison d'Accueil Rural de Personnes Âgées) •

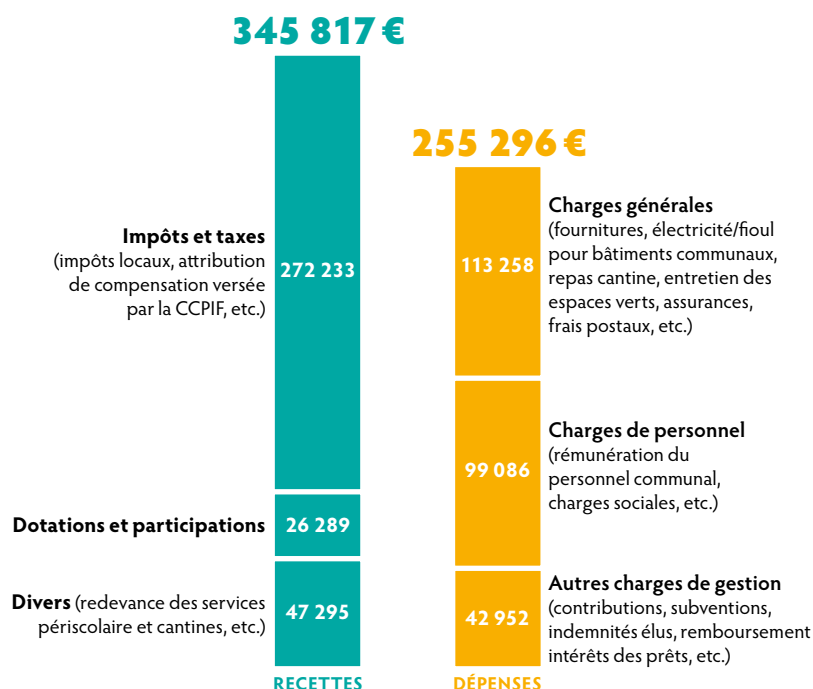
Budget 2022

Des recettes en légère hausse et un investissement qui se poursuit

Pour l'année 2022, les dépenses de notre budget restent maîtrisées, les recettes en légère hausse demeurent trop faibles pour notre commune. Le budget 2023 qui vient de s'achever et le futur budget 2024 s'annoncent toujours limité, malgré la hausse de la taxe foncière (voir article ci-contre).

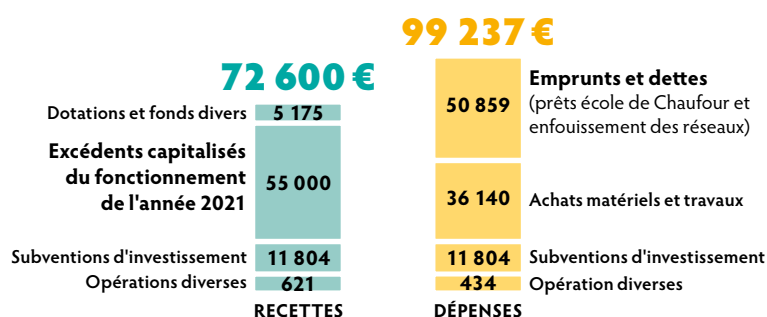
En effet, les dotations et attributions données à notre commune sont toujours de plus en plus faibles et, l'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie plombent nos possibilités d'investissement. Malgré cela, nous avons continué d'investir de manière maîtrisée grâce à l'octroi de subventions (voir page 6).

NOTRE BUDGET 2022



FONCTIONNEMENT

Charges quotidiennes nécessaires au fonctionnement des services de Chaufour et à l'entretien courant de son patrimoine



INVESTISSEMENT

Achats de biens durables (ordinateurs, bureaux...), construction et travaux sur les bâtiments communaux, remboursement en capital des emprunts...

EXPLICATION DE L'AUGMENTATION DE VOTRE TAXE FONCIÈRE

Malgré la disparition progressive de la taxe d'habitation pour la plupart d'entre nous cette année, vous aurez certainement remarqué une hausse de votre taxe foncière.

Cette dernière est calculée par les impôts en utilisant les **valeurs locatives cadastrales**. Il s'agit d'un calcul dont le résultat est appelé "bases" et qui se réfère au loyer que vous pourriez tirer de votre bien immobilier s'il était loué. Ces **bases** purement théoriques, mais qui servent au calcul de votre taxe foncière, sont revalorisées tous les ans en fonction de l'inflation. À ces bases, qui sont calculées par l'État, est appliqué un taux qui est décidé par la commune concernée.

Le Conseil municipal de Chaufour-lès-Bonnières a décidé de ne pas augmenté son taux pour l'année 2023. Il reste à 19,78% pour les propriétés bâties. Cependant, les bases de calcul de l'État, elles, ont augmenté de +7,1% à cause de l'inflation.

Voilà pourquoi, votre taxe foncière a augmenté cette année, malgré notre volonté de ne pas faire peser une trop forte pression fiscale sur les ménages de notre commune en maintenant le même taux que l'année précédente.

DE FORTES HAUSSES DANS QUELQUES VILLES

La plupart des communes de France (86%) ont décidé de ne pas augmenter leur taux. Même 1,3% ont préféré les baisser, mais cela ne devrait pas compenser la progression des valeurs cadastrales.

De manière générale, la hausse des taux dans les communes qui l'ont décidé, ont été mesurées, sauf dans quelques grandes communes comme Paris (+51,9%), Meudon (+42%), Grenoble (+31,5%).

Des chemins de randonnée près de chez vous

Profitez des six itinéraires de randonnées établis par la CCPIF sur le thème « paysages de ville et de campagne ». Ces six chemins de randonnées ont pour objectif, de relier plusieurs communes de l'intercommunalité à pied et à vélo en passant sur des sentiers sûrs, balisés et sécurisés.

Pour bien préparer vos parcours, vous pouvez télécharger sur le site internet de **Chaufour** (chaufourlesbonnieres.fr dans la rubrique **Actualités**) les dépliants ou récupérer en version papier les descriptifs en mairie.

De plus, un panneau d'orientation sera présent à chaque point de départ : gare de Bréval et de Bonnières-sur-Seine, médiathèque de Bennecourt, ancienne mairie de Port-Villez, église de Neauphlette et stade de Cravent.

Un QR Code vous aidera à trouver votre chemin en temps réel ou via l'application **VisoRando** téléchargeable gratuitement sur votre smartphone.

> Le Coteau

Notre-Dame de la Mer

Le long du chemin de halage, bordant la Seine, vous découvrirez les paysages qui ont inspiré les peintres impressionnistes. Le chemin des fours à chaux qu'emprunte la randonnée rappelle la période pas si lointaine où la production de chaux se faisait près de chez nous.

Un peu plus loin, le fossé et le reste de rempart (talus) du camp de César nous permettent d'imaginer le travail des romains pour sécuriser ce site.



> L'Impressionniste

Bennecourt / Limetz-Villez

Venez découvrir le charme des villages de Bennecourt et de Limetz-Villez, berceaux de l'impressionnisme avec ces paysages grandioses qui inspirèrent de nombreux artistes. Longez la Seine, traversez les champs et aventurez-vous dans les ruelles secrètes de Limetz-Villez.



> La Bohème

Cravent / Lommoye

Après la traversée du Village de Cravent avec son château et son église, arpentez la campagne pour rejoindre le hameau de la Mondetterie à Lommoye. Découvrez le village de Lommoye avec son lavoir et sa mare avant de repartir à travers les champs sur la commune de Cravent.



> La Pittoresque

Bréval / Boissy Mauvoisin

Entre village et campagne, venez découvrir un itinéraire pittoresque à travers les champs. Une fois à Boissy Mauvoisin, admirez « le bourg » et ses ruelles avant de revenir sur la commune de Bréval.



> La Champêtre

Neauphlette / Bréval

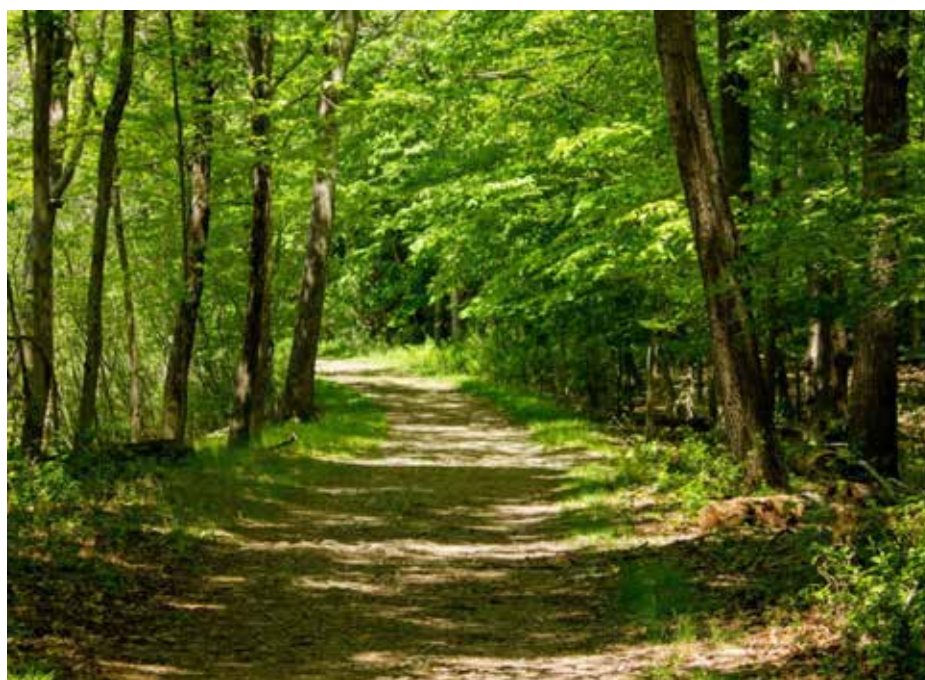
De Neauphlette à Bréval, découvrez le parc du Radon et ses alentours, le moulin de l'étang et bien d'autre. Entre village et campagne, ce parcours a de quoi charmer petits et grands.



> De gare en gare

Bréval à Bonnières-sur-Seine

Partez de Bréval jusqu'à Bonnières-sur-Seine en passant par Saint-Illiers-la-Ville et Saint-Illiers-le-Bois. Au détour de la forêt et des champs, découvrez le belvédère Roger Desmousseaux et si vous êtes observateurs, le château de la Gastine.



LES RÉALISATIONS DE 2023

6 290 € HT
financé par la
commune de
Chaufour



Une nouvelle clôture pour la Salle des fêtes

Les haies entourant notre Salle des fêtes étaient en train de mourir par endroits, ravagées par la maladie... Le Conseil municipal a décidé de retirer la totalité des végétaux malades pour les remplacer par une clôture qui sécurise et délimite les lieux. Ce changement offre également une magnifique vue sur les champs alentours.

Des places supplémentaires

Dans l'optique de mieux équiper notre Salle des fêtes, l'école et le Citystade, la commune a décidé, cet été, de créer de nouvelles places de parking en bordure de ce dernier.

Pour éviter une trop grande dépense pour notre budget communal, nous ferons cet aménagement sur deux années. Les places de parking ont été créées et goudronnées au mois de juillet. Les accès, eux, seront aménagés dans un second temps (à priori l'année prochaine).

24 568 € HT
subventionné
à 65% par le
département



Passage du Père Noël

Rendez-vous très attendu et devenu incontournable ; le Père Noël de Chaufour a arpenté les rues de notre village le samedi 16 décembre, véhiculé dans son joli décor, pour la plus grande joie des familles. Il a offert cadeaux et biscuits de Noël, faits maison, à 72 enfants âgés de moins de 11 ans.

Les parents absents lors de la tournée peuvent toujours venir chercher le cadeau de leur enfant, en mairie, aux heures de permanences.



Un joli massif

Travaux réalisés
par les bénévoles,
achats de plantes
Faibles dépenses
pour Chaufour



Suite et fin du chantier commencé l'année dernière route de Villegats (voir article du Bulletin municipal n°39). Grâce aux membres bénévoles du CCE (Comité Chaufour Embelli), nous avons pu réaliser un joli parterre de plantes diverses et variées pour embellir et rendre vivante cette bordure de route. Nous remercions une nouvelle fois tous les bénévoles.

Nos seniors à l'honneur

VOYAGE DES AÎNÉS

Spectacles, chevaux et château... Une journée de partage réussie.

Cette année, le Conseil municipal a convié nos aînés au prestigieux Haras National du Pin, le jeudi 29 juin. Après une visite guidée, place au spectacle dans la majestueuse Cour Colbert avec une présentation en musique des chevaux du Haras, ponctuée par des numéros d'artistes, pour finir par le prestigieux défilé d'attelages composé de la collection des voitures hippomobiles. Pour finir la journée : visite guidée du château.



REPAS DES AÎNÉS > À noter sur vos agendas

Compte tenu de l'organisation des élections partielles communales en janvier/février, le repas des anciens aura lieu **le dimanche 10 mars 2024** au restaurant **Au Bon Accueil**.

Invitation à suivre !

LA CCPIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES "LES PORTES DE L'ILE-DE-FRANCE"

Le mot du président

Il n'est pas aujourd'hui deux années qui se ressemblent. Le COVID, la guerre en Ukraine, le conflit Israël Hamas, l'explosion des taux d'intérêt, les maux se suivent et impactent notre société comme rarement elle l'a été dans l'histoire récente.

Les répliques du séisme qu'a constitué l'invasion de l'Ukraine par la Russie se font encore ressentir aujourd'hui. Un séisme d'abord géopolitique mais aussi économique dont on n'a pas fini d'observer les conséquences à court et à long terme. L'explosion de l'inflation et la perte de pouvoir d'achat qui s'en est suivie ont très largement impacté les conditions de vie de nombreux citoyens. Qui n'a pas aujourd'hui changé ses modes de consommation, baissé son thermostat ou modifié ses habitudes de déplacements ?

À ces enjeux géopolitiques et économiques s'ajoute un enjeu environnemental de plus en plus fort. Ce qui n'était auparavant qu'une projection est devenue une réalité. Chacun peut constater le dérèglement climatique. Et quelle que soit sa source nous devons agir pour ne pas le subir.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'action des élus de la Communauté de Communes Les Portes de l'Ile-de-France.

Notre volonté, avec une fiscalité intercommunale largement maîtrisée, est de continuer à proposer un ensemble de services à la population et à travailler pour que l'environnement de nos communes soit le plus agréable et le plus préservé possible.

Pour cela la Communauté de Communes a en 2023 :

- Aménagé deux parkings relais en bord de Seine à Bonnières dont l'accès est gratuit pour les titulaires d'un pass navigo
- Construit trois terrains de tennis couverts à Bonnières et Bréval
- Construit une nouvelle déchetterie intercommunale à Freneuse avec une ressourcerie pour répondre aux normes de tri et contenir l'augmentation du coût de traitement des déchets
- Lancé son plan climat qui regroupe 43 actions concrètes pour protéger l'environnement à l'échelle de notre territoire

Elle a également travaillé sur les études des futurs travaux d'assainissement, plus transparents pour la population mais ô combien importants pour respecter les normes environnementales :

- Schéma directeur d'assainissement pour les communes de Bréval, Neauphlette, Saint-Illiers-le-Bois, Saint-Illiers-la-Ville, Blaru, Notre-Dame-de-la-Mer, La-Villeneuve-en-Chevrie, Lommoye, Chauffour-lès-Bonnières, Cravent
- Dossier de renouvellement de l'arrêté de la station d'épuration de Saint-Illiers-la-Ville
- Dossier de renouvellement de l'arrêté de la station d'épuration de Freneuse

En 2024, la Communauté de Communes lancera un concours d'architectes pour la réalisation d'un centre de santé intercommunal, un projet pensé en partenariat avec un certain nombre de professionnels de la santé du territoire, et d'un centre administratif pour le conseil départemental des Yvelines situés tous deux à Bonnières. Elle lancera également les travaux d'isolation de son siège à Freneuse, ainsi que les études pour la réalisation d'un dojo à Neauphlette.

Le monde change et nous devons changer pour nous y adapter, nous devons avoir conscience des menaces qui nous entourent comme des difficultés économiques que vivent les français. Le monde d'aujourd'hui n'est pas et ne sera plus celui d'hier, nous entrons dans une nouvelle ère. La Communauté de Communes en a pleinement conscience et travaille chaque jour à apporter de nouveaux services à ses habitants en gardant toujours à l'esprit l'efficacité économique de ses projets, leur impact environnemental et leur coût pour ses habitants.

Alain Pezzali

Président de la Communauté de Communes "Les Portes de l'Ile-de-France"

Maire de La-Villeneuve-en-Chevrie

**CCPIF (Communauté de Communes
"Les Portes de l'Ile-de-France")**
Zone Artisanale Le Clos Prieur, 78 840 Freneuse
Ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
01 30 93 16 72 • accueil@ccpif.fr



LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE SONT SUR PANNEAUPOCKET

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Téléchargez gratuitement l'application sur AppStore, PlayStore ou AppGallery ou en flashant le QR code ci-dessous.
- 2 Recherchez "Communauté de communes les Portes de l'Île-de-France" ou 78840
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !




Nouvelle déchetterie

La nouvelle déchetterie a ouvert ses portes le 1^{er} septembre.

Moderne, avec plus de bennes de tri et un vaste accueil pour les déchets végétaux, ce nouvel équipement est accessible avec une nouvelle carte. Donc avant de découvrir



cette infrastructure, rendez-vous à l'accueil de la Communauté de Communes "Les Portes de l'Île-de-France" pour recevoir gratuitement votre badge, muni d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.

Adresse de la déchetterie :

Zone d'activités des Portes de l'Île-de-France
7, rue de la République
78840 Freneuse
01 30 93 16 72

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi :

8h45-12h et 13h45-17h

Mercredi :

13h45-17h
La déchetterie est fermée le mercredi matin, le dimanche et les jours fériés.

France Services

France Services est un modèle d'accès aux services publics à guichet unique qui permet un accompagnement sur les démarches de neuf partenaires nationaux : la Poste, Pôle Emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, et la Direction générale des finances publiques. Au-delà de l'accompagnement de premier niveau par les agents des France Services, les partenaires peuvent également être présents sous différentes formes : permanences, visio-conférences, etc.

France Services

13, avenue Victor Hugo
78270 Bonnières-sur-Seine
01 30 93 51 26
franceservices@ccpif.fr

LE RAMASSAGE DES SAPINS

Du 2 au 19 janvier, vous pourrez déposer vos sapins à la salle des fêtes

Pour garantir un recyclage à votre sapin de Noël, déposez-le à la salle des fêtes de Chaufour au plus tard le 19 janvier.



Plan Climat

La CCPIF s'est engagée dans un Plan Climat pour mener à bien une politique climatique et énergétique, adaptée à notre territoire en visant 3 objectifs :

- Réduction des gaz à effet de serre
- Préservation de la qualité de l'air
- Adaptation du territoire aux effets du changement climatique

Pour atteindre ces objectifs, **43 actions** ont été validées avec les référents des communes et les partenaires institutionnels.

Pour en savoir plus : www.ccpif.fr

Consultation publique jusqu'au 6 janvier

En lien avec ces actions, Chaufour s'est portée volontaire pour organiser une **balade thermique** le 12 décembre dernier. Équipés d'une caméra thermique, les animateurs ont répondu aux nombreuses questions liées aux économies d'énergie à la rénovation des logements.

Parking Relais gare de Bonnières



La Communauté de Communes les Portes de l'Ile-de-France a aménagé des Parkings Relais en bord de Seine.

Deux parkings sont à votre disposition avec une capacité de 552 places.

➤ Accès par le Chemin du Port

(Parking P1 = 269 places dont 7 PMR)

➤ Accès par la Rue du Quai au Port au Vin

(Parking P2 = 283 places dont 6 PMR et 8 véhicules électriques)

Des solutions simplifiées pour le stationnement :

- lecture automatisée des plaques d'immatriculation ou des Pass Navigo
- vérification de l'occupation des parkings
- obtention à l'avance des abonnements d'accès aux parkings
- paiement en ligne des abonnements

Renseignements sur www.ccpif.fr

Relais Intercommunal Petite Enfance

Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE) est la porte d'entrée d'un ensemble de services dans l'accueil du jeune enfant.

Le RIPE est à votre disposition pour vous soutenir dans les recherches de mode d'accueil et sur d'autres questions. Il est également le contact privilégié entre tous les modes d'accueil et organise des animations et ateliers tout au long de l'année.

Horaires d'ouverture du RIPE :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Centre de loisirs

Résidence Les Belles Côtes

1, Chemin de la République, 78840 Freneuse

01 34 77 36 17 ou petiteenfance@ccpif.fr

À Chaufour, nous avons plusieurs assistantes maternelles :

Aurélie Amdah (06 37 95 57 17), Ophélie Bobo (06 68 44 57 79) et Patricia Sourisseau (01 30 33 02 91), ainsi qu'une MAM (Maison d'Assistants Maternels) (06 20 28 78 24 ou 06 71 58 48 15).



Tri à la source des biodéchets une nouvelle obligation

En 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers, à la source.

Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers. Mais quels sont les biodéchets à traiter ?

Déchets verts

Tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles.

Déchets alimentaires

Restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

La CCPIF, en charge de la collecte et gestion des déchets, fournira des solutions pour répondre à cette obligation, qui constitue une opportunité pour les territoires, tant sur le plan environnemental que sur les plans énergétique ou agricole.

Ainsi, l'achat des composteurs individuels à tarif réduit permettra aux habitants une gestion de proximité très souple et notre Ambassadrice de tri sera à leurs côtés pour assurer une bonne prise en main de ces équipements.

Ce déploiement se fera durant le 1^{er} trimestre 2024 et nous ne manquerons pas de vous informer du calendrier de mise en place.

2x2 voies de la RN13 et déviation de Chauffour

LE PROJET EST ABANDONNÉ !

Porté par la Région Normandie, la Préfecture de région et la SANEF (Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France), le projet d'aménagement de la RN13 entre Évreux et l'A13, et la déviation de Chauffour ont été malheureusement pensé et conçu sans aucun dialogue avec le Département des Yvelines et la Région Île-de-France, pourtant traversés par cet axe routier.

Outre la mise en sécurité de la route que nous ne contestons pas, les élus de Normandie y voyaient également des intérêts économiques. Cependant, à l'inverse, notre commune n'a jamais adhéré à ce projet qui aurait tué nos commerces et la vie de notre village. Cela aurait également détruit une centaine d'hectares de terres agricoles ; terrains qui auraient été artificialisés pour seulement gagner 4 minutes de temps de trajet Évreux > A13.

Heureusement, il y eut l'organisation d'une concertation réglementaire, avec des réunions publiques, en septembre et octobre 2022. Ce fut l'occasion pour les habitants du territoire des Yvelines mais aussi pour certains normands, d'exprimer leur mécontentement face à ce projet imposé aux yvelinois, et qui semblait déjà prêt et être joué d'avance.

Durant cette période et dans les mois qui ont suivi, nous avons pu compter sur de nombreux soutiens politiques importants qui ont jugé ce projet désastreux et scandaleux. Nous avons eu l'appui de la CCPIF, de Pierre Bédier (Président du Conseil départemental des Yvelines), du député de notre circonscription Bruno Millienne, de la Sénatrice Sophie Primas, de Patrick Stefanini (Conseiller départemental du canton de Bonnières-sur-Seine) et de la Présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse.

Face à cette contestation et au manque d'intérêt du secteur économique, Hervé Morin (Président de la Région Normandie) a décidé d'abandonner totalement le projet. Il n'y aura donc aucun aménagement de réalisé, même pas le scénario de référence, qui permettait de sécuriser l'axe routier sans création des 2x2 voies, ni création de la déviation de Chauffour.

Le Conseil municipal de Chauffour accueille avec joie l'abandon de cette déviation, mais regrette que la Région Normandie ne réalise pas le scénario de référence.

À l'avenir, nous espérons que les élus normands veilleront, cette fois-ci, à travailler en concertation et main dans la main avec les élus franciliens, lorsqu'il s'agira de concevoir un nouveau grand projet structurant.

Les Yvelines font leur cinéma à Chauffour

UN JOLI SUCCÈS POPULAIRE

Le jeudi 24 août 2023, une séance de cinéma en plein air a eu lieu dans notre commune, organisée et financée par le Département des Yvelines.

Cette année, Chauffour-lès-Bonnnières a participé pour la première fois à l'événement « les Yvelines font leur cinéma », qui propose une programmation familiale mêlant dessins animés, comédies, films d'aventure, de science-fiction, films cultes... Chaque séance, gratuite, est organisée en plein air à la tombée de la nuit, confortablement assis dans un transat aux couleurs du Département.

La météo était imprévisible, ce jour-là, et des orages étaient prévus. Nous avons dû tout d'abord installer l'écran de cinéma à l'intérieur de la Salle des fêtes, mais le soleil et le beau temps, insolents, semblaient vouloir dire que nous n'aurions pas d'orage.

Au final, il a été décidé, d'un commun accord avec les organisateurs du Département, de projeter le film *Jumanji - Next Level* à l'extérieur, mais sur le mur de la Salle des fêtes, car le timing ne permettait plus d'installer un écran gonflable comme prévu au départ.



Le film fut projeté sans encombre, et a fait la joie d'environ 200 spectateurs, petits et grands.

Des animations ont été proposées avant le film et une restauration était organisée avec un camion pizza, un rotisseur (poulet, frites...) et une buvette. La commune de Chauffour souhaitait vivement remercier ces restaurateurs, ainsi que le Comité des fêtes de Chauffour et les bénévoles - habitants de Chauffour - de nous avoir aidé dans l'organisation de cette soirée.

Nous espérons réitérer ce genre d'événements à Chauffour et nous remercions le Département des Yvelines pour cette belle organisation et cette initiative qui donne la possibilité aux petites communes d'accéder à ce genre d'événement.

EN DIRECT DE L'ÉCOLE

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DE CHAUFOUR :

M. Poireau Aurélien enseignant des CE1/CE2

M^{me} Thevenet Marie directrice, enseignante des CM1/CM2

M^{me} Berkani Nadia AESH (Accompagnante des Élèves en Situation de Handicap)

EFFECTIFS DES CLASSES POUR 2023-2024 :

L'école de Chaufour compte 44 élèves : 10 CE1, 7 CE2, 14 CM1 et 13 CM2



NOS ACTIVITÉS

Point sur l'USEP

Comme chaque année, l'école adhère à l'USEP, qui nous sert de coopérative scolaire, mais qui permet également aux enfants de faire des rencontres sportives avec d'autres écoles. L'année dernière, parmi celles qui ont eu lieu, nous avons accueilli les élèves des écoles de Blaru et de Cravent pour une rencontre sur le thème des jeux d'antan (marelle, bérêt, épervier, morpion, jeu de quilles et jeu de l'horloge étaient au rendez-vous). L'école n'avait pas accueilli de rencontre sportive depuis plusieurs années. Nous avons passé une magnifique journée.



CÔTÉ PRATIQUE

Les représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école disposent d'une adresse électronique. N'hésitez pas à les contacter : parentseleveslesmagnolias@gmail.com

PLUS GÉNÉRALEMENT

- L'école est en Regroupement Pédagogique avec La Villeneuve-en-Chevrie.
- L'école de La Villeneuve-en-Chevrie accueille des élèves de la maternelle au CE1.
L'école de Chaufour-lès-Bonnières accueille des élèves du CE1 au CM2.
- Un service de car assure la liaison entre les deux écoles, uniquement le matin et le soir.
- La restauration ainsi que la garderie avant et après la classe, sont assurées dans chaque commune.

LE PÉRISCOLAIRE (assuré par la commune)

La cantine

Un service de restauration collective est fourni aux élèves de l'école de Chaufour-lès-Bonnières dans la salle communale. Chaque repas est composé d'un hors d'œuvre, un plat protidique, un plat de légumes, un fromage ou laitage, un dessert ou un fruit.

Retrouvez tous les menus des repas cantine sur notre site chaufourlesbonnieres.fr

La garderie

La commune assure un service de garderie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h45 et de 16h15 à 19h, situé dans le même bâtiment que l'école communale (11, chemin de la Couture).

Inscription et renseignements

01 34 76 11 70

letorey.elise@chaufourlesbonnieres.fr

Remise des prix de fin d'année scolaire

Comme tous les ans, fin juin, la commune et l'école de Chaufour-lès-Bonnières remettent les prix de fin d'année scolaire à chaque élèves, sous forme de livres, pour les récompenser de leur travail. Bravo à tous nos élèves.



À cette occasion, notre agent communal, Mita Griot, nous a offert une danse venant d'Inde, pays de ses origines. Nous voulions la remercier pour ce beau spectacle surprise qui a ravi tous les enfants.

LE CFCB

COMITÉ DES FÊTES DE CHAUFOR-LÈS-BONNIÈRES

Le comité des fêtes vous remercie pour votre confiance et votre participation tout au long de cette année. En espérant que les manifestations ont répondu à vos attentes, nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour mieux vous divertir.

Toute notre équipe vous souhaite de joyeuses fêtes ainsi qu'une très belle et heureuse année 2024.



L'équipe du CFCB

Contact :

cfcb.chaufour@gmail.com

L'APEVEC

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES DE LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE ET CHAUFOR-LÈS-BONNIÈRES

Parce que nous avons choisi de faire grandir nos enfants dans nos villages, nous avons décidé de nous mobiliser. Nous avons créé l'association des parents d'élèves de La Villeneuve-en-Chevrie et de Chaufour : l'APEVEC.

Avec beaucoup d'enthousiasme, d'idées et d'envie, nous proposerons des événements tout au long de l'année scolaire. Nous remercions nos communes, nos écoles et les parents de leur chaleureux accueil.

Nous vous avons reçu nombreux à la séance cinéma et au Marché de Noël : un grand merci à chacun pour la mobilisation et le soutien. Nous avons hâte de vous retrouver autour des futurs événements qui animeront notre vie de villages.



Nous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année à chacun d'entre vous.

Les membres de l'APEVEC

Contact :

apevec@outlook.com

facebook : Association Parents d'Élèves de la Villeneuve Et Chaufour

L'ASCB

ASSOCIATION SPORTIVE DE CHAUFOUR-LÈS-BONNIÈRES

La **cotisation annuelle** est de **30 €**
Elle permet de pratiquer une ou
plusieurs activités de l'ASCB

Tous les adhérents sont assurés pendant les activités proposées
par l'association.

Tous les membres du bureau de l'ASCB se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2024 et surtout une bonne santé.

L'année passée, 2023, notre association a eu 40 ans. Tous les membres du bureau tenaient à célébrer cet anniversaire. Nous avons décidé de réunir le maximum d'anciens présidents, d'anciens membres du bureau et d'anciennes monitrices de gym pour se retrouver avec les adhérents du moment, le 18 mars 2023, pour une soirée festive. Nous étions 62 convives. Les sujets des discussions étaient avant tout orientés vers les souvenirs sportifs de l'ASCB. Nous espérons, peut-être, renouveler cette manifestation pour les 45 ans de l'association ??

La saison passée 2022/2023, nous étions 49 adhérents qui participaient aux diverses activités de l'ASCB, comme la gymnastique, la marche, le cyclotourisme et le tennis de table. La nouvelle saison a commencé avec 38 participants et nous accueillons avec plaisir, tout le long de l'année, de nouveaux adhérents.

La Présidente M^{me} Bernadette Niclair

Marche

Michel Letorey, responsable de la marche, a quitté le 25 novembre 2023 le bureau de notre association. Nous le remercions pour avoir assuré pendant quelques années le bon déroulement de cette activité.

La section continue les lundis et jeudis. La responsable de la marche du lundi est maintenant Violette Clément. Pour le

jeudi, une adhérente, qui ne désire pas faire partie du bureau, sera notre correspondante entre les marcheurs et nous. Tous les lundis et jeudis une randonnée pédestre est organisée sur les chemins de la région. Départ devant la salle des fêtes à Chaufour à 14h.

Suivant la météo et les saisons, l'heure du départ peut être modifiée. Les lundis,

le parcours est d'environ 10 ou 12 km. Les jeudis, la distance est plus courte, environ 7 km.

Renseignements et inscriptions aux heures et lieu de départ.

Cotisation annuelle : 30 €

**Responsable pour le lundi,
M^{me} Violette Clément : 01 34 76 14 02**

Gymnastique

La saison passée 2022/2023, les participantes à la gym étaient plus nombreuses que l'année précédente. Elles étaient 22 donc 6 adhérentes de plus.

Charlette, notre monitrice, utilise des agrès (bâtons, haltères et élastiques) pour assouplir les articulations, étirer et détendre les muscles.

Le 18 mars 2023, nous avons fêté les 40 ans de l'ASCB. À cette occasion, les anciennes monitrices ont été invitées.

La gymnastique a repris le 7 septembre 2023 avec 15 participantes.

Cette discipline se pratique tous les jeudis de 20h15 à 21h15 à la salle communale, sauf les jours fériés et pendant les vacances



scolaires de la zone C. Ouverte à toutes et à tous à partir de 15 ans.

**Responsable, M^{me} Michèle Lemaire :
01 34 76 15 41**

Tennis de table



La section « tennis de table » de l'ASCB propose des soirées ping-pong tous les mardis, sauf pendant les vacances scolaires zone C, de 20h à 21h30, à la salle communale de Chauffour.

Les séances sont ouvertes à tous, quel que soit le niveau, à partir de 12 ans. Nous acceptons les plus jeunes s'ils sont accompagnés d'un adulte. Nous ne sommes pas engagés dans un

championnat, nous jouons entre nous en matchs de simple et de double, toujours dans la bonne humeur, mais chacun essayant de gagner quand même ! Il suffit de porter des tennis propres et d'avoir une raquette (nous pouvons en prêter). Nous conseillons une tenue légère, même au ping-pong il faut bouger et l'on se réchauffe rapidement. La saison 2023/2024 a commencé en septembre avec 9 participants. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, nous avons suffisamment de tables pour accueillir d'autres joueurs.

La cotisation annuelle est de 30 € pour les adultes et 15 € pour les moins de 18 ans.

Renseignements sur place (à la salle communale).

Responsable, M. Fabrice Lemaire :
06 12 27 28 30

Cyclotourisme

Cette année a été marquée par la difficulté de trouver un temps à mettre des cyclistes dehors, certes valeureux, mais évitant la pluie et le vent sur la route. En effet les conditions atmosphériques de cette année ont été souvent pluvieuses, ce qui nous a empêché de sortir plus souvent. Malgré tout, 6 à 7 cyclistes, dont deux femmes, ont participé à nos sorties. Ce qui démontre que notre discipline est accessible à tout le monde (moyenne d'environ 21 km/h, distance moyenne d'environ 55 km). Je vous encourage donc à venir plus nombreux pour vous oxygéner. (Vélo en état de marche, bien sûr. Vélo à assistance électrique accepté). **Kilomètres parcourus : environ 1400 km pour 23 sorties**, soit l'équivalent de l'année passée, tout de même, dont une voie verte "Vernon - Gisors - Vernon" (photo ci-contre). Merci à notre chauffeur (Michel Dodin) pour le transport du



ravitaillement à Gisors.

Reprise des sorties le samedi 9 mars à 9h devant la mairie.

Responsable, M. Gérard Clément :
01 34 76 14 02

LE MOT DU SEPE

Après plusieurs années consécutives de travaux lourds ayant permis le renouvellement majeur du réseau eau potable sur l'ensemble du Syndicat des eaux, ce dernier avait souhaité réfléchir sur les orientations de ses investissements et notamment lancer son schéma directeur.

> L'adhésion auprès d'Ingénierie 78 a permis d'établir un cahier des charges.

Un appel d'offres a donc été lancé cet été et le marché a été attribué au bureau d'études IRH, basé à Gennevilliers, pour la somme de 100 000 € TTC. Dans le cadre de son programme Eau et Climat 2019/2024, l'Agence de l'Eau a conventionné avec le

Syndicat en accordant une subvention de 80 %, soit la somme de 80 000 €.

> L'analyse de l'appareillage vieillissant des colonnes du réservoir de Ménerville avait décelé une vétusté nécessitant son renouvellement.

Un appel d'offres a été lancé au printemps 2023. Le marché a été attribué à l'entreprise SOC, basée à Orléans. Le coût de l'opération est de 90 000 € TTC.

> En étroite collaboration avec les mairies de Cravent et Ménerville, des travaux ont été réalisés en juillet et septembre 2023.

Sur la commune de Cravent, 9 branchements ont été remis à la norme pour la somme de 29 484 € TTC.

Sur la commune de Ménerville, 25 branchements ont été remis à la norme pour la somme

de 44 100 € TTC. Un renforcement du réseau dans la rue de la Vigne des Bocquets a permis d'apporter la défense à incendie sur ce secteur. Coût de l'opération : 27 600 € TTC. L'ensemble de ces travaux de réseau a été confié à l'entreprise SCLEP, fontainier du Syndicat des Eaux.

Comme je le signalais l'an passé, le Syndicat des Eaux a une nouvelle fois fait face aux difficultés financières et techniques procurées par le quotidien, tout en préservant le prix et la qualité de l'eau potable.

Michel Magne, Président du SEPE

11 novembre 2023

Le samedi 11 novembre dernier, le Conseil municipal avait convié les habitants à un moment d'hommage et de recueillement devant le Monuments aux morts de Chauffour-lès-Bonnières.

Nous avons commémoré le jour où a été signée l'Armistice de 1918 et rendu hommage aux morts de la Grande Guerre, mais aussi aux disparus dans d'autres circonstances militaires. Une nouvelle fois, plusieurs élèves et la directrice de l'école de Chauffour étaient présents pour chanter la Marseillaise avec l'assemblée.



NOS ARTISANS ET COMMERÇANTS

Boulangerie-Pâtisserie

Au Chaud Four

10, route Nationale 13

01 34 76 05 62

Entreprises du bâtiment

Mickael Dauvel

4, route Nationale 13

01 34 76 15 23

Postel Couverture

1, chemin de Gournay

01 34 76 02 50

Électricité

Pistorelec

12, route de Cravent

06 84 55 22 34

Garagistes

Chaufour Auto Service

12, rue de la Mare Hébert

01 34 76 19 49

Location de jeux et matériel de fête

Les stands en délire

14, rue de la Mare Hébert

06 26 61 28 21

les.stands.en.delire@gmail.com

Location de matériels événementiel et création d'événements

Parlons fêtes

06 71 58 48 15 / 06 20 28 78 24

parlonsfete@gmail.com

Restauration

Pizzarelli

Route Nationale 13

01 34 76 17 75

Restauration Hôtellerie

Au Bon Accueil

3, route Nationale 13

01 34 76 11 29

Les Nymphéas

2, route Nationale 13

01 34 76 09 44

Station Service

Total Access

Route d'Évreux, route Nationale 13

01 34 76 11 78

Taxi

Navette Éco Prestige

3, allée des Champs Fleuris

06 77 95 59 77

Ces artisans et commerçants ont fait le choix de s'installer dans notre village. Profitons-en ! En vous y rendant, vous les encouragez et vous participez à leur pérennité. Artisans, entrepreneurs et producteurs locaux, si vous n'apparaissez pas sur cette liste et que vous souhaitez être référencés sur notre site internet, faites-vous connaître auprès de la mairie : mairie@chaufourlesbonnieres.fr

LES NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

SAMU (Services d'aide médicale urgente) : 15

Police / Gendarmerie : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Secours en mer : 196

SOS Médecins : 36 24

Trouver un médecin de garde : 116 117

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Violence conjugale : 3919

Allô enfance en danger : 119

Drogues info service : 0800 23 13 13

Urgence pour les personnes sans abri : 115

Beaux Jours



BULLETIN MUNICIPAL 2024 (N°40)

Comité de rédaction, relecture et maquette :
équipe municipale de Chaufour-lès-Bonnieres

Photos :

Conseil municipal, CCPIF, ASCB,
École de Chaufour, Freepik

Distribution : équipe municipale

Imprimé à 230 exemplaires

Votre mairie est ouverte tous les mardis et les vendredis
de 17h30 à 19h

Pour nous joindre : 01 34 76 11 70 ou
mairie@chaufourlesbonnieres.fr

État civil 2023

Naissances (hors commune)

Clémence Niaffe > le 25 avril

Shadé-Grâce Amegassivi > le 6 juin

Safiya Azaimi > le 4 septembre

Naissance à Chaufour sur le parking du Bon Accueil

Assala Bouhanda > le 26 décembre

Mariages

Élodie Bogaert et Julien Chevance
> le 17 juin

Andréa De Faria et Jesse-Aaron
Thomas > le 18 juillet

PACS

Chloé Leizcano et Jean-Charles Héron
> le 12 décembre

Décès

Jeannette Lassaussse > le 18 avril
(voir page ci-contre)

Frédéric Le Roux > le 30 avril



Alain Planchais
> le 1^{er} juillet
Conseiller municipal
de mars 1983 à
juillet 2020

Christian Descours > le 4 septembre

Pierre Noger > le 19 octobre



Pierre
Bard-Malhouitre
> le 27 octobre
Conseiller municipal
de juillet 2020 à
octobre 2023

Médailles du travail

Michel Duvergey reçoit la médaille Or
pour 35 années de service chez Ariane
Group Vernon

Sophie Rispal Legrand reçoit la
médaille Vermeil pour 30 années de
service au Crédit Agricole Mutuel Paris
IDF-Paris 12

Laëtitia Poussignot reçoit la médaille
Argent pour 20 années de service au
Crédit Agricole Mutuel Paris IDF-Paris 12

Franck Pistorelli reçoit la médaille
Argent pour 20 années de service chez
Auchan Hypermarché Buchelay

Démarches administratives

Réalisez vos demandes d'urbanisme en ligne

Pour une prise en charge plus efficace, vous pouvez déposer toutes vos demandes de permis de construire, demandes de travaux, déclarations préalables et certificats d'urbanisme, en ligne et gratuitement. Cela vous fera gagner du temps et permettra une communication rapide entre vous et les services d'urbanisme. Cela permet aussi de ne plus imprimer à de multiples exemplaires.

> Connectez-vous sur ideau.atreal.fr

> Choisissez votre démarche et laissez-vous guider dans la saisie du CERFA et le téléversement de vos pièces justificatives

> Validez votre dossier pour le transmettre au service instructeur. Vous recevrez votre accusé de réception électronique. Vous pouvez suivre l'instruction de votre dossier en ligne.

Pour rappel, le **PLU de Chaufour** est intégralement disponible sur chaufourlesbonnieres.fr/vie-quotidienne/demarches-administratives

Si vous n'avez pas d'outils informatiques, pas d'inquiétudes, toutes ces démarches sont toujours réalisables en Mairie.

Recensement citoyen

Toute jeune française ou jeune français, qui a 16 ans, doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le ou la jeune reçoit une attestation de recensement.

- Le recensement doit se faire en Mairie (ou en ligne sur le site service-public.fr) dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.
- Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois (en général entre 7 et 9 mois).
- À partir de 7 mois suivant votre recensement en Mairie (ou en ligne), rendez-vous sur le portail majdc.fr afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.
- L'attestation de recensement que vous remet la Mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après, vous devrez avoir participé à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), ou en être médicalement exempté. À compter du jour de votre recensement, il faut compter 8 à 12 mois avant de pouvoir participer à la JDC. Rendez-vous sur presaje.sga.defense.gouv.fr pour découvrir le programme d'une journée, des témoignages...

Jeannette Desmet

1930 - 2023

Née Lassauss le 9 août 1930 à Vernon, Jeannette a grandi avec ses parents et ses 3 sœurs à Saint-Marcel (27), non loin d'ici.

Sa jeunesse a malheureusement vite été ternie par la guerre...

Elle en parlait souvent et d'autant plus ses dernières années. On peut encore l'entendre nous faire le récit de sa course frénétique en vélo sous les bombardements à Vernon alors qu'elle était partie aux champs ramasser des pommes de terre et plus dur encore son exode forcé en train vers Bordeaux avec seulement quelques affaires et les siens pour échapper au chaos... La guerre s'est terminée et la vie a repris. Jeannette et sa famille sont rentrées sur Saint-Marcel et sont repartis de rien.

Élue Miss Saint-Marcel l'année de ses 18 ans, **elle ne tardera pas à rencontrer Étienne, fils d'agriculteur à Saint-Just (27)**. Ils se marieront le 5 septembre 1952 et s'installent dans un premier temps dans une ferme qu'ils exploitent à La Bourdonnerie. Étienne cultive ses champs et Jeannette s'occupe des vaches, élève des poules et des lapins qu'elle vend dans les villages alentours. C'est à cette époque qu'ils accueilleront leurs 2 filles, Nicole en 1953 et Françoise en 1954.

Souhaitant s'agrandir, c'est en septembre 1959 qu'ils s'installent à Chauffour dans une ferme plus importante sur la place de l'Église. Quelques années plus tard, ils achèteront un corps de ferme en mauvais état à Chauffour qu'ils réhabiliteront eux-mêmes avec courage et détermination. Depuis cette date, ils n'en partiront plus.

Étienne s'investit dans la commune dès son arrivée dans le village. Élu conseiller en 1960, il devient maire en 1965 (et le restera jusqu'à sa mort en 2005).



Se plaisant à accompagner et aider ses concitoyens, il s'impliquera également dans d'autres missions comme la gestion et la présidence du SIVOM ou encore au sein de la Coopérative Agricole.

Pendant tout ce temps, Jeannette œuvre en arrière-plan pour que tout s'imbrique et fonctionne parfaitement. Elle tient sa maison, toujours présente pour la traite des vaches et la fabrique de crème et beurre que le village appréciait beaucoup, élève ses filles, soutient son mari en toutes circonstances et toujours avec courage et dignité. On pouvait la trouver dans la journée dans son jardin dans une tenue décosue et les cheveux ébouriffés et la retrouver le soir dans une tenue chic et apprêtée avec beaucoup de soins, prête à jouer son rôle de 1^{ère} Dame de Chauffour avec brio et charisme.

Dans sa fonction d' élu, Étienne était souvent amené à organiser des entrevues avec d'autres élus ou parties prenantes de l'État afin d'échanger sur des sujets importants pour l'évolution de sa commune, de la Coopérative Céréalière et du SIVOM. Mais, afin de rendre ces moments d'échanges plus conviviaux, c'était autour d'un bon repas à leur domicile (et surtout à leurs frais) qu'avaient lieu ces rencontres. Jeannette se mettait alors aux fourneaux et mettait beaucoup de cœur à l'ouvrage afin de régaler les papilles des ses convives. Certains s'en souviennent d'ailleurs encore...

Une vie dans l'ombre aux services des autres mais surtout de sa famille pour qui elle était tout simplement indispensable à la solidité de son foyer. Sa maison était

toujours grande ouverte et pleine de vie surtout les étés où stagiaires agricoles et jeunes du coin venaient à la ferme. Elle y accueillait régulièrement ses petits-enfants qui avaient la chance de se prendre pour des apprentis fermiers et à qui elle a offert, avec Étienne, des moments de vie inoubliables.



Cérémonie pour fêter les 40 ans d'Étienne Desmet en tant que Maire de Chauffour-lès-Bonnières

La vie a suivi son cours et la maladie a touché Étienne. Un long combat pendant lequel elle sera dévouée à la guérison de son mari, en vain. Étienne s'est éteint en 2005, après 40 ans au service de la commune. Jeannette n'a pas baissé les bras et a continué comme elle a pu à s'occuper de son logis et de sa famille.

Elle a également eu la chance de connaître ses arrière-petits-enfants (et la réciproque est d'autant plus vraie) et a pu de nouveau transmettre et faire preuve de tant de bienveillance...

Mais cette année, la fatigue d'une vie de labeurs a pris le dessus emportant Jeannette avec rapidité mais sans souffrance.

Jeannette a enfin retrouvé son Étienne...

Merci infiniment pour tout ce que tu as pu nous apporter à tous.

Service-public.fr

LE SITE INTERNET POUR RÉALISER TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Simplicité
Accessibilité
Personnalisé



Sources : service-public.fr

Service-public.fr est le site officiel de l'administration française. Sa mission est de répondre aux besoins pratiques des français au quotidien : informer l'utilisateur sur ses droits et démarches pour chaque étape de vie, l'orienter vers le bon service public, lui permettre d'accéder simplement aux démarches administratives et de s'assurer de la fiabilité des informations administratives.

Premier point d'entrée des français vers l'administration, le site référence toutes les informations administratives, démarches et services administratifs. **En 2022, sont ainsi répertoriés : 3 504 fiches d'information, 1 955 formulaires administratifs, 934 téléservices et démarches en ligne, 157 simulateurs.**

Exemples de démarches en ligne réalisées : demande d'acte d'état civil, inscription sur les listes électorales, changement d'adresse à destination de 15 administrations et services... et possibilité de créer un compte personnel pour stocker et suivre ses démarches.

Accessible à tous, le compte personnel de Service-public.fr a pour but de simplifier la réalisation des démarches administratives et de faciliter les échanges avec l'administration. Intégrant le dispositif France Connect, la création de compte est nécessaire pour la réalisation de certaines démarches et permet de :

- Faciliter les échanges avec l'administration en y recevant notamment des attestations.
- Stocker des informations de manière confidentielles et sécurisées.
- Pré-remplir et sauvegarder des formulaires en ligne.

Il comprend aussi un « porte-documents » qui stocke les pièces justificatives et une « boîte de réception » pour les attestations envoyées par l'administration.

Le compte permet aussi de suivre l'état d'avancement des démarches en cours et d'échanger avec l'administration.

L'ensemble du site évolue continuellement pour faire des démarches administratives une action simple et rapide.

Pour être informés et alertés des informations concernant votre commune

Pour tout savoir, rester informé des actualités et avoir les alertes de dernière minute de la commune, nous vous invitons à télécharger gratuitement et sans création de compte nécessaire, **l'application Panneau Pocket sur vos téléphones.**

En plus de ce service, la commune met à jour régulièrement son site internet. N'hésitez pas à vous connecter sur **chaufourlesbonnieres.fr**

